

Éducation prioritaire

Les enjeux

Priorité aux apprentissages fondamentaux (langage, mathématiques,...) en prenant en compte l'environnement social et culturel. Objectif de l'égalité des chances (travail commun, mais dans un but individuel) → parcours individualisés

Les réseaux d'éducation prioritaire

REP → collèges et écoles rencontrant des difficultés sociales plus significatives que les autres.

REP + → quartiers ou secteurs isolés qui connaissent les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire.

Les mesures

- Scolarisation des moins de 3 ans,
- Plus de maîtres que de classes,
- Temps mis à disposition des enseignants pour concertation (1 matinée tous les 15 jours)
- Plan de formation continue,
- Rémunération plus attractive (stabilisation des équipes)
- Moyens financiers (projets, assistants de prévention, infirmier, formation, etc.)
- Autres mesures pour les collèges.

Détermination des réseaux d'éducation prioritaire

Établissent sur des critères nationaux objectifs, précis et pertinents tant sociaux que scolaires pour représenter la situation concrète des élèves. Adaptable aux réalités locales.